



M. Frédéric Moisan
Coordonnateur à la prévention des sinistres

L'auto-inspection : prendre en main la santé et la sécurité de vos bâtiments municipaux

L'auto-inspection représente plus qu'une vérification de routine. C'est un outil simple, mais puissant, une série de fiches pratiques que les municipalités peuvent utiliser pour vérifier elles-mêmes l'état de leurs bâtiments. Cette approche transforme fondamentalement la relation entre les municipalités et la maintenance préventive de leurs infrastructures.

Grâce à ces listes, il n'est plus nécessaire d'attendre le passage d'un inspecteur tous les deux ou trois ans; les problématiques sont décelées avant qu'elles ne deviennent critiques. Cette proximité avec les installations permet aux équipes municipales de développer une connaissance accrue de leurs bâtiments et d'anticiper les besoins d'entretien.

C'est un petit chemin que chaque municipalité est en mesure de parcourir seule, et l'assureur peut lui fournir des outils éprouvés et accessibles. Cette philosophie place l'autonomie et la responsabilisation au cœur de la démarche préventive.

Comment ça marche ?

Le système d'auto-inspection s'articule autour d'une approche méthodique qui couvre l'intégralité des composantes critiques d'un bâtiment municipal. Cette méthode, développée en collaboration avec des experts du domaine, permet une évaluation complète et structurée.

Les fiches disponibles portent sur cinq grands domaines complémentaires qui, ensemble, offrent une vision globale :

- de l'état général des structures des [bâtiments municipaux](#);
- des [dommages liés à l'eau](#), qui constituent souvent la source principale de sinistres;
- de [l'électricité](#), dont les défaillances peuvent avoir des conséquences graves;
- de [l'extérieur des bâtiments municipaux](#), exposé aux intempéries;
- de [l'intérieur des bâtiments municipaux](#), où se concentrent les activités et sont réunis les équipements sensibles.

Ces outils sont conçus comme des aide-mémoires intelligents; rien n'est préétabli de façon rigide, mais ils rappellent ce qu'il faut vérifier régulièrement selon les meilleures pratiques du secteur. Cette flexibilité permet à chaque municipalité d'adapter la démarche à ses réalités particulières.

Pourquoi c'est important ?

Cette approche proactive va au-delà de la simple maintenance. En développant une culture de vigilance, les équipes municipales deviennent les premières gardiennes de leurs infrastructures. En repérant tôt une infiltration d'eau qui pourrait compromettre l'intégrité structurelle, un panneau électrique surchargé qui présente des risques d'incendie, ou une sortie de secours encombrée qui pourrait entraver une évacuation d'urgence, la municipalité évite des scénarios potentiellement catastrophiques.

Cette vigilance permet d'empêcher des interruptions de services qui peuvent paralyser temporairement les opérations municipales, des pertes de revenus importantes ainsi que des délais coûteux de remise en état qui mobilisent des ressources considérables. Ce processus contribue également à maintenir des primes d'assurance stables pour l'ensemble des assurés du Fonds d'assurance des municipalités du Québec, créant un cercle vertueux où la prévention bénéficie à toute la communauté.

Un outil méconnu, mais évolutif

Ces fiches existent déjà et sont disponibles sur notre site Internet. Elles représentent un patrimoine de connaissances immédiatement accessible. Elles offrent aux municipalités une occasion simple et efficace de renforcer leur résilience et d'agir rapidement en prévention.

Ces outils ne sont pas coulés dans le béton et évoluent constamment, car les municipalités peuvent les bonifier selon leur expérience terrain. D'autres versions viendront d'ailleurs enrichir cette boîte à outils. Cette évolution collaborative garantit que les fiches restent pertinentes et adaptées aux défis émergents.

Une approche efficace

L'auto-inspection représente une démarche proactive qui responsabilise les municipalités tout en réduisant significativement les risques. C'est une façon éprouvée de gagner du temps, d'éviter le pire et de protéger vos citoyens dans une approche durable et économique.

La prévention n'est pas une contrainte administrative supplémentaire : c'est une stratégie gagnante qui renforce l'autonomie municipale et assure la pérennité des services publics.

Visitez fondsfgm.ca.